

**SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE**  
**1180 Chemin de Rajat**  
**BP 25**  
**38540 HEYRIEUX**

REÇU LE  
24 DEC. 2013  
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

N° 13/58

**MODIFICATION COMPOSITION DES  
COLLECTIVITES MEMBRES DU SMND**

SOUS-PRÉ-COPIE  
23 DEC. 2013

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 28 novembre 2013 s'est réuni en session ordinaire à Hières sur Amby, le 11 décembre de l'an deux mille treize sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires      Votants : 52

#### PRESENTS :

- ① - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (13)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (7)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (10)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur PINOT Jacques est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Chateauvillain va rejoindre la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI).

Cette décision ne change pas l'organisation du service, ni les statuts de notre structure. Seule la composition de notre comité syndical peut être affectée sur la base des représentativités suivantes :

- Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (8 communes)
- Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10 communes)
- Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (20 communes)
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8 communes)
- Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère / CAPI (23 communes)

Le comité syndical prend acte de cette modification

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 11 décembre 2013**

Henri LEVY,  
Président

